



La Quintefeuille de Bréauté

Compte-Rendu du CA du 10/02/2022 – 20 h

Lieu : 16 rue Pierre de Coubertin – 76110 Bréauté

Membres Présents : Joëlle Liard ; Maryvonne Duthil et Alain Duthil ; Claude Duvallet ; Serge Constantin ; Véronique Hombert ; Ghislain Simon et Christelle Simon.

Responsables d'activités présents (hors membre du CA) : 0

Ordre du jour : élection du nouveau Bureau – Questions diverses.

Ouverture de la séance à 20h15

L'ancien Président, Ghislain Simon, rappelle que sa démission par courriel n'était pas valide au regard des statuts qui précisent que celle-ci aurait dû être envoyée par lettre recommandée avec accusé-réception. Il remet aussi en cause l'élection du bureau effectuée lors du CA du 25/01/2022 pour plusieurs motifs :

- Il n'avait pas été mis à l'ordre du jour du CA du 25/01/2022, l'élection d'un nouveau bureau.
- Ghislain et Christelle avaient été informés de la tenue de ce CA mais pas de l'ordre du jour.

Mais par le fait que 2 membres du conseil d'administration, en l'occurrence Christelle et moi, n'avait pas reçu l'ordre du jour du CA du 25/01/2022 sur lequel il était précisé l'élection d'un nouveau bureau.

Et que par conséquent le bureau n'était pas valable la totalité des membres du CA n'avait pas été informés.

Je rappelle que nous n'avions reçu qu'un mail nous informant d'un CA et que notre présence était souhaitable car il y avait des documents signer.

Le président élu, Claude Duvallet, le 25/01/2022 passe au 1^{er} point incontournable :

1) Lecture et approbation du CR du CA du 25/01/2022

Le président, Claude Duvallet, se charge de la Lecture du PV du CA du 25 janvier 2022.

Alain Duthil demande que son intervention du 25/01/2022 soit notée dans le procès-verbal ; il lit cette intervention : *Maryvonne a téléphoné à la FDSMR (Fédération du sport en milieu Rural) qui nous a dit en substance : « un courrier simple de démission du Président suffit d'autant plus que n'ayant pas payé sa cotisation depuis la rentrée de septembre, il n'aurait pas dû être élu membre du CA. On n'a donc même pas à la limite besoin de lettre de démission... »*. Il s'en suit un vif échange verbal sur ce sujet, entre le Président démissionnaire Ghislain Simon et la trésorière Maryvonne Duthil. La trésorière sort quelques instants de la salle, puis revient.

Vote pour ou contre Le PV de CA du 25/01/2022 modifié :

6 pour ; 2 contre. Le PV de Ca du 25 /02/2022 est validé avec la modification.

Le président, Claude Duvallet, et la vice-présidente, Véronique Hombert-Dupuis, prennent tour à tour la parole pour rappeler que l'objectif est de continuer à faire fonctionner la Quintefeuille. Ils proposent de fonctionner ainsi, hors statuts, jusqu'à la prochaine AG, bien que ce soit illégal.

Les problèmes en cours sont exposés :

- Il manque certains documents à remettre à la Banque pour valider les signatures ;

- Il faut éviter d'utiliser l'adresse courriel personnelle de chacun dans les comptes concernant directement la Quintefeuille. Il faut privilégier l'adresse de contact du site (contact@quintefeuille.fr).

Le Président propose de rencontrer le webmaster ; rendez-vous sera pris dès que possible par Alain Duthil.

Élection du nouveau bureau :

Proposition du Président : Reconduire le dernier Bureau élu le 25/01/2022 ; cette solution ne convenant pas à l'ancien Président, il est décidé, sans vote, de procéder à une nouvelle élection de bureau, à bulletin secret.

Claude Duvallet se présente en tant que président tout en mentionnant que cela n'est pas conforme aux statuts mais se propose de fonctionner ainsi jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Sont élus : Président, Claude Duvallet (8 voix pour)

1^{er} vice-Président : Véronique Hombert Dupuis (8 voix pour)

Ghislain Simon propose sa candidature en tant que second vice-président : 4 voix pour, 1 contre, 2 nuls, 1 blanc.

Secrétariat : Joëlle Liard se présente ainsi que Ghislain Simon. Chacun d'entre eux obtient 4 voix ;

Le Président tranche en validant l'élection de Ghislain Simon en tant que 2^{ème} vice-président et de Joëlle Liard en tant que secrétaire de la Quintefeuille.

Résultat du nouveau vote :

Trésorière : Christelle Simon (5 pour, 1 nul, 2 blancs)

Conséquences de la constitution d'un nouveau bureau

- Il faut retourner à la banque et constituer un nouveau dossier.
- Il faut remplir le document Cerfa destiné à la sous-préfecture (Document que Ghislain sort de son cartable pour le remettre à Claude).

2) Lecture et distribution d'une nouvelle lettre aux adhérents

Cette lettre convient à tous les membres du CA ; elle sera donc mise sur le site de la Quintefeuille et remise aux adhérents en mains propres (voir PJ).

3) Questions diverses

Véronique a pris contact avec la MJC de Bolbec pour avoir des informations concernant le RGPD, le droit à l'image, les certificats médicaux, les contrats de travail et les fiches de postes. Il en résulte qu'une formation des cadres de l'association dans ces domaines serait bienvenue. Mme Valérie Whilem propose de nous rencontrer.

En attendant, on peut prendre rdv avec Mr Legeard (comme il l'a proposé) pour qu'il nous présente Basi-compta :

Clôture de la séance à 23h00

Prochain CA le 4 Mars 2022 à 20h00

Maryvonne et Alain Duthil informent les membres du CA qu'ils seront en vacances à cette date-là.